



## Motifs de la décision

Projet de décret venant modifier la nomenclature pour la rubrique 2731 (dépôt de sous-produits d'origine animale)

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère en charge du développement durable du 20/11/2014 au 11/12/2014 inclus sur le projet de texte susmentionné. Le public pouvait déposer ses observations sur le projet de texte disponible en suivant le lien suivant :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/risques-technologiques-r7.html>

Deux (2) contributions ont été déposées lors de la consultation menée.

Les services de la DGPR en charge de l'élaboration du texte ont bien pris note des remarques reçues.

Le texte soumis à consultation du public a été modifié suite à plusieurs propositions de modification :

- Modifications demandées par le Conseil d'Etat :
  - o introduction de la notion de "transit" dans l'intitulé de la rubrique 2731 et de sa sous-rubrique 2731-1. Suite à un contentieux au Conseil d'Etat, l'activité d'aire d'optimisation logistique (visée par cette évolution réglementaire) n'est pas considéré comme une activité de dépôt. Pour maintenir cette activité dans le champ de la réglementation ICPE, comme développé dans la synthèse de la consultation du public, la notion de "transit" a ainsi été ajoutée.